LCL FERMERA UNE CENTAINE D'AGENCES DE PLUS D'ICI À 2021

La filiale de Crédit Agricole SA l'a annoncé lors d'un comité central d'entreprise le 14 février.

L'humeur était tout sauf à la Saint Valentin chez LCL, le 14 février. Ce jour-là, la direction de la filiale française de banque de proximité de Crédit Agricole SA (CASA) a dressé un bilan du plan de suppression d'agences lancé en 2016, et, surtout, annoncé 80 à 110 nouvelles fermetures d'ici à 2021, couplées à 20-25 ouvertures et à une cinquantaine de relocalisations, selon une source syndicale. Des chiffres confirmés à *L'Agefi* par LCL, qui préfère le terme de «*regroupement*» à celui de «*fermeture*».

Michel Mathieu, directeur général de LCL, avait pourtant affirmé que celle-ci ne fermerait «*aucune de (ses) 1.700 agences*», dans un entretien aux *Echos* paru le 9 juillet dernier. «*En cohérence avec son positionnement urbain, LCL a engagé une nouvelle phase de développement de son réseau d'agences, avec pour dessein d'amplifier sa présence sur le Grand Paris et les grandes métropoles régionales*», explique une porte-parole de la banque.

14 millions d'euros économisés par an

En mars 2016 déjà, dans le cadre de son plan stratégique à l'horizon 2020, et sous la pression des taux d'intérêt bas, LCL avait annoncé la fermeture de 240 agences d'ici à la fin 2019, soit 13% d'un total qui s'élevait alors à 1.880 en France.

D'après la source syndicale, «*une trentaine d'agences reste à fermer*», dans le cadre de ce plan. LCL indique de son côté avoir procédé au «*regroupement*» de 198 agences depuis 2016.

Une «*première vague*» dont le bilan dressé le 14 février par la direction a laissé certains élus du personnel sur leur faim. Selon ces derniers, les dirigeants se sont félicités d'avoir économisé ainsi 14 millions d'euros par an, notamment en loyers, masse salariale et taxes, et d'avoir limité la perte de PNB (produit net bancaire) à 1 million d'euros. Mais les élus, qui avaient estimé en 2016 le volet social de ce plan à 400 suppressions de postes, regrettent le manque d'informations à ce sujet. «*Nous voulions par exemple savoir si un directeur d'agence avait pu récupérer un poste similaire. La direction n'a pas été en mesure de nous le dire*», déplore la source. «*Ces regroupements sont faits de façon progressive, en accompagnant clients et collaborateurs, sans aucun licenciement*», indique LCL. «*La direction nous a assuré que le plan de fermetures à l'horizon 2021 s'effectuerait à iso-effectif, mais à l'échelle de l'entreprise, ce qui signifie que les collaborateurs des agences ne seront pas forcément réaffectés au réseau*», nuance la source.

Christine LEJOUX
L'AGEFI Quotidien du 6 mars 2019